Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden = Association Suisse des Enseignant-e-s d'Université

Herausgeber: Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden

Band: 36 (2010)

Heft: 3-4

Artikel: Maturité - Université : je t'aime, moi non plus

Autor: Chillier, Xavier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-893852

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Maturité - Université : je t'aime, moi non plus

Xavier Chillier*

1. Introduction

Lorsqu'on réfléchit à la formation secondaire vue de l'université ou des écoles polytechniques fédérales (ci-après notés Universités), soyons-en conscients, nous ne pouvons qu'en avoir une optique restreinte et plus ou moins élitiste. Aucun d'entre nous ne se permettrait de juger des bienfaits de la Maturité nouvelle mouture sur le développement psychologique des élèves du cycle secondaire, ni des percées qu'elle peut représenter en matière d'intégration sociale.

Mon propos d'enseignant et de conseiller aux études d'une faculté est plus simple, plus égoïste, plus pragmatique : est-ce que l'évolution de la Maturité en fait-elle toujours le titre plus adéquat pour entrer à l'Université ?

Cette question a fait l'objet de 2 rapports. L'un, publié en octobre 2004[1], synthétisait l'avis des jurés genevois de Maturité représentant l'université dans les gymnases (collèges) du canton, et l'autre, publié en mars 2005[2] ; un complément qui assurait un suivi en suggérant quelques idées en vue d'une révision de l'ORRM (ORRM = ordonnance du Conseil fédéral/règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de Maturité gymnasiale). La révision de l'ORRM de 2007 a été partiellement dans le sens des suggestions faites dans ces deux rapports, soit donner un peu plus de place aux sciences et modifier le système de compensation.

Mon deuxième propos est de mettre en évidence une sorte de quadrature du cercle dans la politique suisse en matière d'enseignement secondaire et supérieur qui peut se résumer ainsi : augmenter le nombre de détenteur de Maturité, pour augmenter le nombre de détenteurs de diplômes universitaires, sans pour autant baisser le niveau des diplômes et sans faire de sélection sur la qualité académique des candidats.

2. Un état des lieux de l'ORRM

Que ma vision soit celle de l'enseignant d'Université ou celle du membre de la Commission suisse de Maturité (CMS), les objectifs de l'ORRM, rappelés ci-dessous, touchent, à mon sens, pleinement leur cible. Ces 8 objectifs sont bien la base d'un certificat de fin d'études du secondaire II qui doit permettre à l'élève de se forger une idée du monde, de la science, des arts et des lettres, pour se fonder une opinion du bien, du mal, de la société et d'agir en toute conscience.

1. *Offrir aux élèves gymnasiaux la possibilité d'acquérir de solides connaissances fondamentales adaptées au niveau secondaire.*
2. *Développer l'ouverture d'esprit et une capacité de jugement ou d'aptitudes professionnelles.*
3. *Dispenser une formation générale, équilibrée et cohérente.*
4. *Éviter la spécialisation ou l'anticipation de connaissances ou d'aptitudes professionnelles.*
5. *Développer simultanément l'intelligence des élèves, leur volonté, leur sensibilité éthique et esthétique ainsi que leurs aptitudes physiques.*
6. *Donner aux élèves la capacité d'acquérir un savoir nouveau, de développer leur curiosité, leur imagination ainsi que leur faculté de communiquer et de travailler en groupe.*
7. *Donner aux élèves la capacité de maîtriser une langue nationale et leur faire acquérir de bonnes connaissances dans d'autres langues nationales et étrangères.*
8. *Donner aux élèves l'aptitude à se situer dans le monde naturel, technique, social et culturel où ils vivent, dans ses dimensions suisses et internationales, actuelles et historiques.*

Latente sous ces objectifs, est aussi présente la saine volonté politique d'élargir le pourcentage de détenteurs de ce certificat dans une classe d'âge – actuellement en Suisse autour de 20 % en moyenne – parce que si l'on définit la Maturité comme un passeport pour la démocratie, il n'y a pas de raison d'en priver une partie de la population.

* Université de Genève - Sciences II, Département de chimie physique, 30, quai Ernest-Ansermet, CH-1211 Genève 4.

E-Mail : Xavier.Chillier@unige.ch

Xavier Chillier est conseiller aux études de la Faculté des sciences de l'Université de Genève, il enseigne la chimie aux étudiants du cycle propédeutique de biologie, des sciences pharmaceutiques, des sciences de la Terre et de l'environnement. Par ailleurs, depuis 2009, il est membre de la Commission suisse de Maturité à Berne et a été président de la session d'été 2010 de la Maturité fédérale.

[1] Xavier Chillier, L'adéquation de la nouvelle Maturité pour entrer en Faculté des sciences, octobre 2004.

[2] Xavier Chillier, Thierry Pun & Pierre Spierer, Suivi du rapport de d'octobre 2004, mars 2005.

Ce principe émane d'une politique éducative saine qui suit l'idée que la démocratie se construit au travers de l'éducation. C'est d'ailleurs l'un des deux indicateurs retenus par Emmanuel Todd dans son essai « Après l'empire »[3] qui stipule en résumé qu'un pays est en voie de démocratisation, si la natalité par famille baisse et si le niveau d'études de la population augmente. L'alphabétisation dans les pays en voie de développement, puis les études secondaires supérieures pour les pays développés sont certainement une condition *sine qua non* d'aller vers le positif pour la société.

De plus, c'est durant les études secondaires supérieures que se développe véritablement l'esprit critique qui évite en principe que la société ne glisse trop aisément dans l'obscurantisme, l'iniquité, voire la dictature, sans garantie toutefois de ne pas y sombrer. Il s'agit en quelque sorte d'une version moderne du pari de Pascal : on a tout à gagner à investir dans les études secondaires supérieures.

Même avec une constante croissance du pourcentage de « maturisés », la Suisse avec un élève sur cinq reste très en retrait des pays de l'Amérique du Nord ou de la communauté européenne qui possède en moyenne un taux autour de 40 %. Notons qu'en France près de 80% d'une classe d'âge obtient un baccalauréat, aux États-Unis, ce taux augmente encore un peu. Même si, avec de tels taux, la question devient immanquablement : quelle est la validité des dits certificats ?

La progression du taux à Genève, canton-ville à la population cosmopolite, est significative de la volonté politique de « maturiser » pour intégrer. En effet, dans le milieu des années quatre-vingts, 12% d'une classe d'âge obtenait la Maturité, ce pourcentage est passé autour de 35 % dans cette première décade du XXIe siècle.

Alors, quelle lecture faire du paysage du secondaire supérieur et universitaire en Suisse ? Était-ce vraiment mieux avant ? Allons-nous vers un nivellement vers le bas, une fatalité nécessaire pour ne pas exclure ? Quelles sont les alternatives ?

Sans refaire une enquête et un bilan, la vraie question serait plutôt : la mutation de la Maturité et le paysage universitaire suisse sont-ils compatibles ? Ou, encore, la mutation pensée, contrôlée, dirigée de la Maturité va-t-elle entraîner une mutation de l'Université suisse ?

Pour tenter de répondre à cette question, je me propose de commenter librement les objectifs de l'ORRM une fois au travers du prisme politique, une fois sous l'angle de l'enseignant afin de définir si les objectifs sont atteints.

[3] Emmanuel Todd, "Après l'empire", Editions Gallimard 2002, ISBN 2-07-076710-8.

Pour les objectifs 1 et 3:

1. *Offrir aux élèves gymnasiaux la possibilité d'acquérir de solides connaissances fondamentales adaptées au niveau secondaire.*
3. *Dispenser une formation générale, équilibrée et cohérente.*

Vu d'une Faculté, je ne suis pas sûr que pour les sciences, les connaissances fondamentales aient été acquises ou assimilées. Les enseignants du cycle propédeutique auraient plutôt tendance à trouver que les élèves savent beaucoup de choses éparpillées, mais qu'ils n'ont pas les bases pour les relier.

Vu de la CMS, sur le papier, les programmes possèdent une bonne cohérence, mais l'application de l'ORRM dans les cantons varie trop et donne un titre trop hétérogène. Sous l'angle politique, je ne vois pas personnellement ici l'hétérogénéité comme synonyme de diversité ou de sensibilité culturelle, mais comme synonyme de niveaux et de qualités variables, avec le danger de générer des lycées pour élites dans des régions riches souvent urbaines et de « lycées poubelles » dans les banlieues ou dans les campagnes comme ceux qui existent parfois en France et aux États-Unis.

Pour les objectifs 2, 5, 6 et 8:

2. *Développer l'ouverture d'esprit et une capacité de jugement ou d'aptitudes professionnelles.*
5. *Développer simultanément l'intelligence des élèves, leur volonté, leur sensibilité éthique et esthétique ainsi que leurs aptitudes physiques.*
6. *Donner aux élèves la capacité d'acquérir un savoir nouveau, de développer leur curiosité, leur imagination ainsi que leur faculté de communiquer et de travailler en groupe.*
8. *Donner aux élèves l'aptitude à se situer dans le monde naturel, technique, social et culturel où ils vivent, dans ses dimensions suisses et internationales, actuelles et historiques.*

Vu de l'Université, les objectifs 2 et 5 sont ceux qui font certainement le plus défaut. L'étudiant arrive à l'Université souvent l'esprit brouillé et sans méthode de travail, sûr qu'il peut tout choisir, étonné qu'il ne puisse faire l'impasse sur des cours ou des travaux pratiques. Il est souvent prêt à se décourager à la première difficulté, sans volonté pour la maîtrise d'un sujet ardu.

Il nous semble que la Maturité actuelle ne stimule pas l'imagination et la curiosité scientifique. Au contraire de l'objectif 6, elle permet à l'étudiant, par le jeu des options et des compensations, de rester en deçà de ses possibilités.

Notons encore que les sciences de la Terre et de l'environnement ne font l'objet d'aucun cours dans le cursus post-obligatoire. Aux dires des enseignants des sections concernées, il s'agirait d'un cas unique dans les pays développés. Si l'un des objectifs (ob-

jectif 8) est de dispenser un enseignement équilibré qui permettra à l'élève de développer des sensibilités envers son environnement, alors la compréhension de notre planète est un des préalables à tout concept de société sensible au monde naturel qui l'entoure.

Vu sous l'angle politique, je dirais que le principe du choix des sujets d'études dans l'enseignement secondaire post-obligatoire, principe d'inspiration anglo-saxonne ou française du bac, est intéressant. Néanmoins, il ne semble fonctionner que s'il est couplé avec une sélection drastique pour entrer dans les meilleures universités ou avec des concours qui motivent l'élève à produire le meilleur. Sans cette contrainte — et comme il suffit à l'élève du certificat de Maturité pour entrer dans les Universités — il ne cherche plus à obtenir une bonne note, une mention, mais il ajuste ses efforts dans les branches où il a de la facilité en fonction de ses insuffisances dans les autres matières, ce qui est humain, mais intellectuellement dévastateur.

Pour l'objectif 4:

> *4. Éviter la spécialisation ou l'anticipation de connaissances ou d'aptitudes professionnelles.*

Par respect de l'objectif 4, par crainte de trop spécialiser, le niveau en mathématiques a été sabordé. De plus, l'option math normal ou fort semble être un concept flou qui n'a pas la même signification dans toutes les applications cantonales de l'ORRM.

Vu de l'Université, on déplore aussi souvent le confinement excessif des options spécifiques math/physique et chimie/biologie et on regrette que l'option complémentaire n'arrive qu'à faiblement moduler cette spécialisation.

L'introduction de l'analyse non standard dans les cours de mathématiques (à la place de la notion de limites pour l'approche de l'intégration) est un exemple manifeste d'anticipation des connaissances qui allait à l'encontre de l'objectif 4. Elle avait d'ailleurs effrayé les enseignants de l'Université qui avaient fini par demander le retrait de cette approche (ce qui a été suivi). Cela dit, le développement de problématiques de société en cours de physique, de chimie ou de biologie en rapport avec l'environnement, le clonage, le développement durable, la toxicologie, voire la médecine sont certes des sujets très intéressants, mais fort complexes. Entre intérêt de société et anticipation des connaissances, la frontière n'est pas toujours évidente à trouver pour l'enseignant.

A l'Université, l'enseignant est de plus en plus conscient qu'il faut allécher l'étudiant par des exemples type bande-annonce ou « buzz » pour capter son attention. La perversité de la démarche « buzz » réside dans le fait que la théorie latente sous le « buzz » occupe au final une place anecdotique associée à un fait de société, et non comme le paradigme initial. Par exemple, je présente dans mon cours de chimie de première année la notion d'osmose afin d'expliquer des processus physico-chimiques d'intérêt biologique, comme celui de l'hémolyse cellulaire ou de la dialyse. (Le « buzz » pourrait être intitulé « le rien qui fait éclater les globules rouges »). Jusqu'à peu, je pouvais présenter l'osmose de manière formelle, soit en introduisant la pression osmotique et le potentiel chimique, en les reliant à l'énergie interne, puis l'équation de Gibbs. Mathématiquement, j'avais besoin que les étudiants maîtrisent les notions de dérivées partielles, d'intégrale curviligne et de logarithme népérien. J'ai dû arrêter de présenter ce sujet de manière formelle et simplifier les lignes d'équations, après m'être retrouvé face à des étudiants qui avaient certes des connaissances en matière de transport membranaire, (l'éclatement des globules rouges par « la puissance de l'eau pure » les avait marqués), mais qui ne comprenaient pas l'équilibre en jeu à cause du logarithme. Lorsque je posai la question : « Vous connaissez les logarithmes ? » La réponse fut la suivante : « Ah mais ça, c'est des math, ça, de la biologie et on est en cours de chimie ! »

Je comprends donc que pour rendre les cours plus attractifs, les enseignants doivent trouver des sujets nouveaux ou d'actualité, mais au risque de faire de la science-échantillon ou de la vulgarisation journalistique. Or, vu de l'Université, il est préférable de pouvoir construire sur des bases sobres, mais saines.

Notons encore que l'Université suit béatement le secondaire dans cette voie de compartimentage du savoir en hyperspécialisant et en multipliant des cours distincts. Il en résulte une sorte de scolarisation des études pas du meilleur aloi.

L'objectif 4 n'est donc pas atteint à mon sens aussi bien vu de l'Université que d'un point de vue plus politique.

Pour l'objectif 7:

> *7. Donner aux élèves la capacité de maîtriser une langue nationale et leur faire acquérir de bonnes connaissances dans d'autres langues nationales et étrangères.*

Vu de l'Université, les enseignants de langues ne semblent pas encore transcendés par les progrès réalisés dans l'objectif 7, spécialement pour la première langue. Néanmoins, vu sous l'angle politique, les Maturités bilingues et les options du choix des langues nationales semblent œuvrer dans un sens très positif. Notons que les meilleurs scores à la Maturité fédérale sont le plus souvent le fait de candidats issus de programmes bilingues.

En résumé:

Si l'application de l'ORRM nouvelle version a permis d'augmenter le nombre de « maturisés » dans une classe d'âge, s'il s'agit d'un succès politique et certainement d'un pré-requis pour éviter l'exclusion, l'optimisme est plus pondéré vu de l'Université, où la Maturité nouvelle mouture ne stimule pas l'imagination ni la curiosité scientifique, malgré le travail de Maturité qui devrait faciliter la connexité entre les disciplines. Au contraire, elle permet à l'étudiant, par un jeu de compensations, l'absence de mention et d'orientation générale et de cohérence prédéfinie (du type section version souple), de rester au deçà de ses possibilités.

3. Scénarii

Avant de se pencher sur les scénarii possibles pour l'évolution de la Maturité et des Universités en Suisse, je propose de faire un bref historique de la situation. La figure 1 présente une vue très schématique de la formation en Suisse autour de 1985. En considérant que l'axe des abscisses représente la population d'une classe d'âge, la longueur des rectangles est donc plus ou moins proportionnelle à la population dans le niveau considéré, alors que l'axe des ordonnés représenterait ce qu'on peut appeler le niveau académique, et par conséquent, le temps moyen pour accéder à un emploi.

Ce schéma montre que la situation pour la « Maturité d'alors » était simple, elle était la porte unique des Universités et elle avait le rôle de trier les gymnasiens (collégiens) qui y entraient. Intrinsèquement, elle avait aussi une valeur sur le marché de l'emploi, un employeur savait qu'il pouvait employer un « maturisé » - pour autant qu'il le forme un minimum- pour toutes sortes de tâches demandant un certain discernement ou un esprit d'initiative. Rappelons qu'à Genève, par exemple, la Maturité était alors le titre requis pour enseigner dans les classes enfantines ou primaires, certes après avoir suivi une formation pédagogique en emploi.

La Maturité avait déjà sa fonction de former un esprit critique, un esprit capable de discernement, elle avait aussi une valeur sur le marché du travail, mais son principal défaut était de ne pas former suffisamment de « maturisés », trop efficace dans la sélection, elle fut perçue comme discriminante.

Indépendamment de la Maturité, la Suisse souffrait alors d'un réel manque perméabilité entre ce qu'on pourrait appeler *grosso modo* la filière académique et la filière de formation en emploi (apprentissages). Les filières étaient parallèles et ne permettaient guère d'échange entre les structures ou de raccrocher un cursus universitaire. La solution, pour éviter de creuser un fossé au risque de plonger dans une société à deux vitesses, a été d'élever le niveau académique des HES (Hautes Écoles Spécialisées), parallèlement au développement de titres intermédiaires comme la Maturité professionnelle afin de sélectionner les meilleurs apprentis pour entrer en HES.

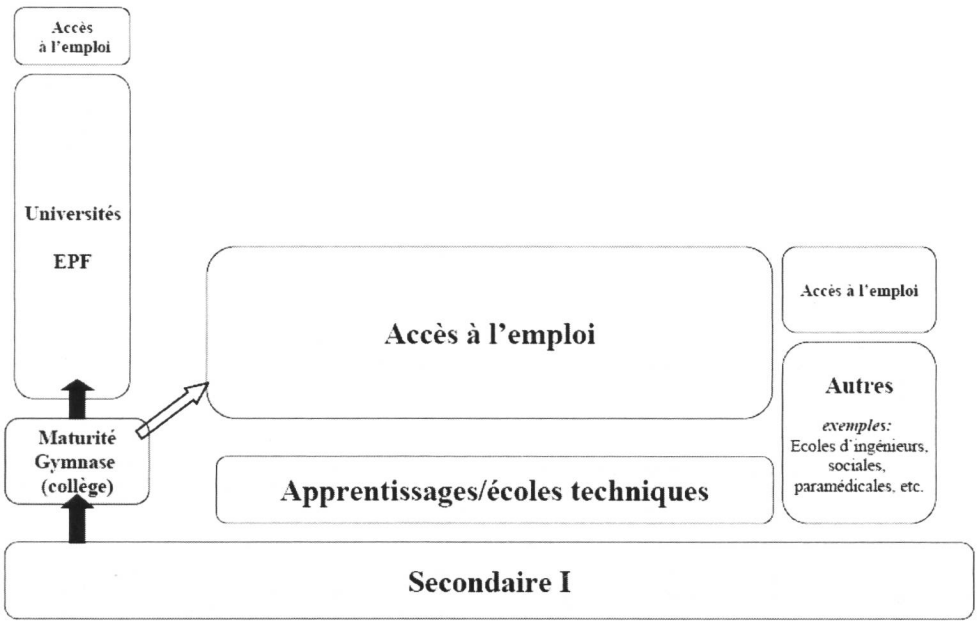

Figure 1. **Schéma simplifié de formation en Suisse autour de 1985**

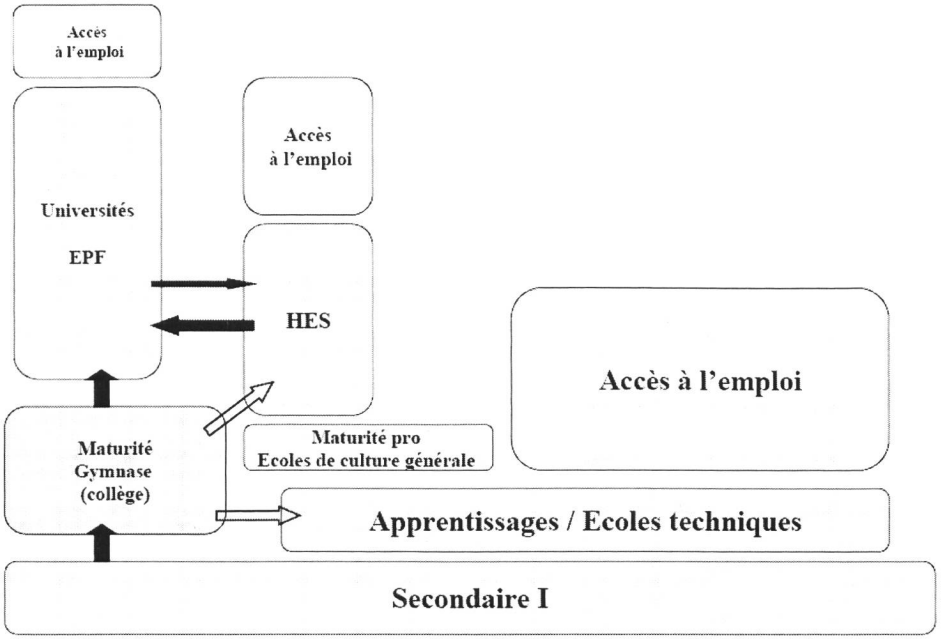

***Figure 2.* Schéma simplifié de formation actuelle en Suisse**

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, les HES ont offert une vraie voie aux parcours scolaires que l'on qualifiait jadis d' « atypiques méritants », soit, par exemple, de commencer par un apprentissage de laborantin pour finir avec un doctorat d'une Université suisse en un laps de temps à peine supérieur à un parcours classique (dans le meilleur des cas). Il s'agit de la plus considérable réussite du système éducatif suisse de ces dernières années. En effet, le système éducatif états-unien, parfois cité en exemple, parfois copié, cherche une solution au travers des *community colleges* et d'une révision de la loi sur les subventions des universités pour tenter de ressouder la fracture éducative entre les classes sociales, celles peuvent entrer à l'université et celles qui n'en ont pas les moyens[4].

Le schéma de la formation actuelle en Suisse (figure 2) présente le développement des titres des HES et montre bien une circulation accrue, et non exclusivement verticales, des flux entre les filières.

La structure actuelle montre clairement que la Maturité reste la porte d'entrée principale pour accéder à l'Université, qu'il s'agit donc toujours d'une filière verticale, mais qu'il est aisément possible par rapport au schéma précédent d'accéder à l'Université après un apprentissage au travers d'une HES. Alors que dire de l'avenir ?

L'analyse qualitative des flux présentés dans ce schéma me semble être la base des scénarii possibles pour se représenter la formation supérieure en Suisse durant ces prochaines décades. Je me propose donc de les commenter et d'extrapoler un aspect non seulement qualitatif mais aussi quantitatif pour le futur.

Le flux des étudiants d'une HES intégrant une Université (HES → Universités) fonctionne déjà très bien. En effet, après de classiques résistances, on constate que lorsque les filières à l'Université et aux HES sont proches, elles ont des programmes qui permettent d'incorporer les étudiants possédant un *bachelor* HES directement en *master* à l'Université, avec des co-requis allant de 0 à 30 crédits ECTS (soit dans le meilleur des cas une admission directe en *master*, sans aucun complément d'études). Lorsque les filières sont plus éloignées, il est possible d'intégrer le *bachelor* universitaire avec des équivalences de 0 à 120 crédits ECTS (soit une admission directe en 3ème année de *bachelor* de l'Université dans le meilleur des cas).

Les diplômés HES venant à l'Université sont de bons, voire de très bons, étudiants. Ils sont souvent très motivés, avides de théorie, avec une volonté de se dépasser, ils savent compter sur eux-mêmes pour acquérir de nouvelles connaissances.

Le flux des étudiants diplômés -ou non- des Universités allant vers les HES (Universités → HES) est à ma connaissance encore marginal et c'est une lacune à mon sens. Si l'on peut comprendre *a priori* que les étudiants avec une aspiration intellectuelle raisonnable, épanouis et réussissant à l'Université ne trouvent guère d'intérêt d'aller dans une HES, cela ne devrait pas être le cas pour les étudiants ayant réussi l'année propédeutique, -ou plus- d'un

[4] voir l'article de Dominique Godrèche, *Le Monde Diplomatique*, juin 2010.

cursus d'une Université et souhaitant effectuer une formation plus concrète qu'une filière universitaire.

La complexité du passage Universités → HES me semble encore trop empreinte de la crainte que peuvent avoir les HES que l'Université déverse son rebut dans ses classes. Or, pour certains étudiants, il s'agirait d'une réorientation intelligente qui leur serait autant bénéfique qu'à la société, car s'il y a toujours eu à l'Université un certain nombre d'étudiants cherchant une formation très professionnalisante ou un métier, ce pourcentage -et c'est le conseiller aux études qui parle- a augmenté avec la Maturité nouvelle mouture. Beaucoup d'étudiants s'intéressent aux HES, car elles offrent des formations où l'on apprend un métier et où l'on obtient souvent un emploi à la clé.

La Confédération devrait donc valoriser ce flux, autant auprès des Universités que des HES, afin que celles-ci puissent jouer pleinement leur rôle de pont entre les formations du système éducatif suisse et d'éviter ainsi une compétition académique stérile entre les Hautes écoles suisses.

Si la circulation des Universités ou des « maturisés » vers les HES (Universités → HES ou « maturisés » → HES) ne se développe pas, on risque de créer un *no man's land* pour porteurs certificat de Maturité difficilement intégrable dans la société car sans formation négociable sur le marché du travail. C'est là une grande perte de la Maturité nouvelle mouture. Dans le monde du travail, sur le marché de l'emploi, la valeur de la Maturité s'est dépréciée. A titre d'exemple, à Genève, il faut maintenant un *master* en sciences de l'éducation (ancienne licence) pour enseigner dans les classes enfantines et primaires. Bien peu d'employeurs engageraient aujourd'hui des porteurs d'unique titre de Maturité.

Si les flux Universités → HES ou « maturisés » → HES ne se développent pas, certains étudiants seront contraints de poursuivre des études universitaires à l'instar de la France où l'on va à l'Université souvent par défaut, lorsqu'on n'a pas été sélectionné par les concours des Grandes Écoles. Ce phénomène est dangereux, car il risque sonner le glas en Suisse à l'admission systématique des porteurs de Maturité dans tous les cursus des Universités suisses et à l'homogénéité du niveau académique des Universités. Le principe de la sélection des étudiants sur dossier ou par un examen éliminatoire ou indicatif (comme c'est déjà le cas pour certaines Facultés de médecine) est une possibilité envisagée par certains recteurs[5], même si une certaine prudence est encore de mise.

Finalement, pour compléter le tableau, d'autres flux peuvent et doivent être valorisés. Je pense tout particulièrement au passage des « maturisés » vers les apprentissages (dont certains pourraient être rebaptisés « formation en emploi pour porteurs de Maturité: matu+x »). Le dernier défi du système éducatif suisse de ces prochaines décades sera rendre plus attractif la formation en emploi pour porteurs de Maturité, afin de proposer aux « maturisés » de vraies alternatives à l'Université qui leur permettraient de travailler en se formant. Puis, s'ils le souhaitent, continuer sur un titre de formation continue ou approfondie dans une Université ou une HES. Si la Maturité nouvelle mouture est un passeport pour la démocratie, effectuer un apprentissage (formation en emploi), par exemple, de libraire après une Maturité peut être vu quelque chose de bénéfique autant pour la société que pour la personne qui aime les livres, aime lire, aime le contact humain, aime parler de ses lectures, mais déteste l'analyse de texte.

4. Conclusions

Un des principes de base de l'architecture du système éducatif suisse du futur pour l'interface Maturité-Universités pourrait s'articuler de la façon suivante : les « maturisés » restent admis sans condition dans les Universités suisses, mais bénéficient d'orientation formelle dans les dernières années du secondaire II qui les aideraient à préciser leurs attentes à l'entrée à l'Université, orientation couplée à un bilan après l'année propédeutique à l'Université qui définirait -en fonction de leurs résultats- si une réorientation est souhaitable.

D'autres possibilités plus drastiques existent comme un concours d'entrée ou une admission sur dossier, systèmes de sélection parfois envisagés par certains confrères ou les directions des écoles polytechniques.

De la régularisation de flux entre les différents types de formation sortira le schéma de l'éducation secondaire et supérieure en Suisse du futur et sa stabilité. Sans un financement adéquat des Universités par la Confédération, sans une clarification de la mission des Universités et la réussite des transferts entre les structures éducatives, la Maturité nouvelle mouture risque de former des esprits lettrés, mais aigris, car peu préparés à trouver une place dans le monde du travail.

Face à cette nouvelle donne de la formation secondaire post-obligatoire les Universités et les politiques doivent, à mon sens, se poser un certain nombre de questions sur ce que va devenir l'Université suisse au cours de ces prochaines décades. Les réponses sont loin d'être triviales et débouchent souvent sur les enjeux liés à la mission des Universités et exigeraient un débat ou des états généraux de la formation supérieure en Suisse. ■

---

[5] voir l'article de Catherine Cossy, *Les gymnases sous pression: la Maturité tient-elle ses promesses ?*, *Le Temps*, du 27-01-2009.